

# Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

**Nom:** Quaron SAS\_H2O2 Product Family 1

**Type(s) de produit:** TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP03 - Hygiène vétérinaire

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

**Numéro de l'autorisation:** BE2023-0003-00-00

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** BE-0030303-0000

## Table des matières

Partie 1. - Premier niveau d'information	1
1. Informations administratives	1
2. Composition et formulation de la famille de produits	4
Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP	5
1. Informations administratives sur le méta-RCP - <b>Meta SPC 1</b>	5
2. Composition du méta-RCP	5
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	6
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	7
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	13
6. Autres informations	15
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	15
1. Informations administratives sur le méta-RCP - <b>Meta SPC 2</b>	16
2. Composition du méta-RCP	17
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	17
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	18
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	24
6. Autres informations	26
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	26
1. Informations administratives sur le méta-RCP - <b>Meta SPC 3</b>	27
2. Composition du méta-RCP	27
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	28
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	29
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	35
6. Autres informations	37
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	37
1. Informations administratives sur le méta-RCP - <b>Meta SPC 4</b>	38
2. Composition du méta-RCP	39
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	39

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	40
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	46
6. Autres informations	48
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	48

## Partie 1. - Premier niveau d'information

### 1. Informations administratives

#### 1.1. Nom

Quaron SAS\_H2O2 Product Family 1

#### 1.2. Type(s) de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP03 - Hygiène vétérinaire

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

#### 1.3. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	STOCKMEIER FRANCE SAS
	Adresse	3 rue de la Buhotière 35091 RENNES France
<b>Numéro de l'autorisation</b>	BE2023-0003-00-00	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	BE-0030303-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	08/08/2022	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	31/07/2032	

#### 1.4. Fabricant(s) des produits biocides

**Nom du fabricant**

Solvay Interox Limited

**Adresse du fabricant**

Baronet Road, Solvay House WA4 6HA Warrington Royaume-Uni

**Emplacement des sites de fabrication**

Solvay Interox Limited, Baronet Road, Solvay House WA4 6HA Warrington Royaume-Uni

**Nom du fabricant**

Solvay Chemicals Finland Oy

**Adresse du fabricant**

YRJONOJANTIE 2 45910 VOIKKAA Finlande

**Emplacement des sites de fabrication**

Solvay Chemicals Finland Oy, YRJONOJANTIE 2 45910 VOIKKAA Finlande

**Nom du fabricant**

Solvay Chemicals GmbH Germany

**Adresse du fabricant**

KOETHENSCHER STRASSE 1-3 06406 DE BERNBURG Allemagne

**Emplacement des sites de fabrication**

Solvay Chemicals GmbH Germany, KOETHENSCHER STRASSE 1-3 06406 DE BERNBURG Allemagne

**Nom du fabricant**

Solvay Chemie BV Netherlands

**Adresse du fabricant**

SCHEPERSWEG, 1 6049 CV HERTEN Pays-Bas

**Emplacement des sites de fabrication**

Solvay Chemie BV Netherlands, SCHEPERSWEG, 1 6049 CV HERTEN Pays-Bas

**Nom du fabricant**

Solvay Chimica Italia SpA Italy

**Adresse du fabricant**

VIA PIAVE, 6 Rosignano SOLVAY LI 57013 Rosignano Italie

**Emplacement des sites de fabrication**

Solvay Chimica Italia SpA Italy, VIA PIAVE, 6 Rosignano SOLVAY LI 57013 Rosignano Italie

<b>Nom du fabricant</b>	Solvay Chimie SA Belgium
<b>Adresse du fabricant</b>	Rue de Ransbeek 310 1120 BE Brussels Belgique
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Solvay Chimie SA Belgium, RUE SOLVAY, 39 5190 BE JEMEPPE-SUR-SAMBRE Belgique
	Solvay Chimie SA Belgium, SCHELDELAAN 600 – HAVEN 725 2040 BE Antwerp Belgique

<b>Nom du fabricant</b>	Solvay Interox Produtos Peroxidados SA
<b>Adresse du fabricant</b>	RUA ENG. CLEMENT DUMOULIN 2625-106 POVOA DE SANTA IRIA Portugal
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Solvay Interox Produtos Peroxidados SA, RUA ENG. CLEMENT DUMOULIN 2625-106 POVOA DE SANTA IRIA Portugal

#### 1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	1315 - Peroxyde d'hydrogène
<b>Nom du fabricant</b>	Solvay Interox Limited
<b>Adresse du fabricant</b>	Baronet Road, Solvay House WA4 6HA Warrington Royaume-Uni
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Solvay Interox Limited, Baronet Road, Solvay House WA4 6HA Warrington Royaume-Uni

<b>Substance active</b>	1315 - Peroxyde d'hydrogène
<b>Nom du fabricant</b>	Solvay Chemicals Finland Oy
<b>Adresse du fabricant</b>	YRJONOJANTIE 2 45910 VOIKKAA Finlande
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Solvay Chemicals Finland Oy, YRJONOJANTIE 2 45910 VOIKKAA Finlande

<b>Substance active</b>	1315 - Peroxyde d'hydrogène
<b>Nom du fabricant</b>	Solvay Chemicals GmbH Germany
<b>Adresse du fabricant</b>	KOETHENSCHER STRASSE 1-3 06406 BERNBURG Allemagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Solvay Chemicals GmbH Germany, KOETHENSCHER STRASSE 1-3 06406 BERNBURG Allemagne

<b>Substance active</b>	1315 - Peroxyde d'hydrogène
<b>Nom du fabricant</b>	Solvay Chimica Italia SpA Italy
<b>Adresse du fabricant</b>	VIA PIAVE, 6 ROSIGNANO SOLVAY LI 57013 ROSIGNANO Italie
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Solvay Chimica Italia SpA Italy, VIA PIAVE, 6 ROSIGNANO SOLVAY LI 57013 ROSIGNANO Italie

<b>Substance active</b>	1315 - Peroxyde d'hydrogène
<b>Nom du fabricant</b>	Solvay Chimie SA Belgium
<b>Adresse du fabricant</b>	Rue de Ransbeek 310 1120 Brussels Belgique
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Solvay Chimie SA Belgium, RUE SOLVAY 39 5190 BE JEMEPPE-SUR-SAMBRE Belgique
	Solvay Chimie SA Belgium, SCHELDELAAN 600 – HAVEN 725 2040 BE Antwerp Belgique

<b>Substance active</b>	1315 - Peroxyde d'hydrogène
<b>Nom du fabricant</b>	Solvay Interox Produtos Peroxidados SA
<b>Adresse du fabricant</b>	RUA ENG. CLEMENT DUMOULIN 2625-106 POVOA DE SANTA IRIA Portugal
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Solvay Interox Produtos Peroxidados SA, RUA ENG. CLEMENT DUMOULIN 2625-106 POVOA DE SANTA IRIA Portugal

## 2. Composition et formulation de la famille de produits

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	35 - 49,9

## 2.2. Type(s) de formulation

SL - Concentré soluble

## Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP

### 1. Informations administratives sur le méta-RCP

#### 1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta SPC 1

#### 1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-1

#### 1.3 Type(s) de produit

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

## 2. Composition du méta-RCP

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	35 - 35,7



## 2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

SL - Concentré soluble

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut aggraver un incendie; comburant  
Nocif en cas d'ingestion.  
Provoque une irritation cutanée.  
Provoque des lésions oculaires graves.  
Peut irriter les voies respiratoires.  
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.  
Éviter de respirer les vapeurs.  
Se laver mains soigneusement après manipulation.  
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
Éviter le rejet dans l'environnement.  
Porter des gants de protection.  
Porter des vêtements de protection.  
Porter un équipement de protection des yeux.  
Porter un équipement de protection du visage.  
EN CAS D'INGESTION: Appeler le CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Appeler immédiatement le CENTRE ANTIPOISON / un médecin.

Rincer la bouche.

En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés. Et les laver avant réutilisation.

En cas d'incendie: Utiliser de l'eau pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu dans conformément aux réglementations internationales / nationales / régionales applicables.

Éliminer le récipient dans conformément aux réglementations internationales / nationales / régionales applicables.

## 4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Désinfection des systèmes de distribution et de stockage de l'eau potable

<b>Type de produit</b>	TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Non pertinent
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	<p>Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: spores bactériennes Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Moisissures Stade de développement: Pas de donnée</p>
<b>Domaine d'utilisation</b>	<p>Intérieur</p> <p>Usage industriel - systèmes destinés à l'eau potable pour les hommes et les animaux. Désinfection de surfaces non poreuses.</p> <p>Méthode d'application: -</p>

<b>Méthode(s) d'application</b>	<p>Description détaillée:</p> <p>Inondation des canalisations</p> <p>Pulvérisation automatisée (Nettoyage sur place)</p>
<b>Taux et fréquences d'application</b>	<p>Taux d'application: Utilisez une concentration comprise entre 13 % p/p de peroxyde d'hydrogène.</p> <p>Dilution (%):</p> <p>Nombre et fréquence des applications:</p> <p>Appliquez à température ambiante.</p> <p>Fréquence : une fois par semaine.</p> <p>Utiliser après l'installation, l'entretien ou le nettoyage.</p>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	<p>Professionnel</p>
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	<p>Emballage en PEHD : 0.25, 1, 2.5, 5, 10, 20, 22, 30, 60, 200, 210, 220 et 1000 L (IBC).</p> <p>PEHD homologué.</p>

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

<p>Utilisez un système de chargement automatisé.</p> <p>Diluez le produit afin d'atteindre la concentration de peroxyde d'hydrogène nécessaire indiquée ci-dessous.</p> <p>Concentration de peroxyde d'hydrogène (p/p) effective et temps de contact :</p> <p>Bactéricide - 13 %, 10 min  Levuricide et fongicide - 13 %, 15 min  Sporicide - 13 %, 60 min  Virucide - 13 %, 30 min  Tous les microbes déclarés - 13 %, 60 min</p>
--

L'étiquette de chaque produit doit fournir des informations sur la manière dont la dilution doit être opérée, pour atteindre par exemple une concentration de peroxyde d'hydrogène de 13 % (p/p) :  
Un produit affichant une concentration de 35 % de peroxyde d'hydrogène : Le produit doit être dilué à 39 % p/p (390 g ou 340 ml de produit, ajouter de l'eau pour atteindre 1L).

Appliquez le produit dilué à température ambiante sur les surfaces préalablement nettoyées. Au besoin, ajoutez-le sous forme de solution aqueuse pour l'arrosage. Pulvériser les réservoirs jusqu'à écoulement. Les surfaces doivent être humidifiées à l'aide de désinfectant en respectant le temps de contact prévu.

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Nettoyage sur place et pulvérisation automatisée :

Les processus doivent être entièrement automatisés et se dérouler dans un endroit fermé, sans exposition dans le cas de systèmes de réservoirs ou de conduites.

L'utilisation est limitée aux systèmes de distribution et de stockage d'un volume inférieur à 15 000 L. Rincez abondamment à l'eau potable.

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir le mode d'emploi général.

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir le mode d'emploi général.

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir le mode d'emploi général.

### 4.2 Description de l'utilisation

#### Utilisation 2 - Désinfection des surfaces dans le domaine agroalimentaire par application liquide

<b>Type de produit</b>	TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Désinfection des équipements, récipients, ustensiles de consommation, surfaces ou canalisations associés à la production, au transport, au stockage ou à la consommation de denrées alimentaires ou d'aliments pour animaux destinés aux humains et aux animaux.
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	<p>Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: spores bactériennes Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Moisissures Stade de développement: Pas de donnée</p>
<b>Domaine d'utilisation</b>	<p>Intérieur</p> <p>Usage industriel - Secteur agroalimentaire. Désinfection de surfaces non poreuses.</p>
<b>Méthode(s) d'application</b>	<p>Méthode d'application: - Description détaillée:</p> <p>Pulvérisation automatisée des surfaces</p> <p>Nettoyage sur place (CIP)</p> <p>Immersion des équipements et des ustensiles</p>
<b>Taux et fréquences d'application</b>	<p>Taux d'application: Utilisez une concentration comprise entre 13 % p/p de peroxyde d'hydrogène. Dilution (%): Nombre et fréquence des applications:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CIP (nettoyage en place) : volume de produit dilué nécessaire pour remplir le système à désinfecter</li> <li>• Pulvérisation automatisée : 50 - 100 ml de produit dilué/m2</li> <li>• Immersion : préparez une solution et plongez-y les objets</li> </ul> <p>Selon les besoins de l'utilisateur - jusqu'à 1 ou 2 fois par jour, souvent une fois par semaine.</p> <p>Appliquez à température ambiante.</p>

<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Emballage en PEHD : 0.25, 1, 2.5, 5, 10, 20, 22, 30, 60, 200, 210, 220 et 1000 L (IBC). PEHD homologué.

#### 4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Désinfection de surfaces pré-nettoyées, non poreuses telles que des tables, sols, murs, machines, équipements et ustensiles du secteur agroalimentaire dans le cadre de la production, du transport, du stockage ou de la préparation et de la manipulation.  
Nettoyage sur place, désinfection (finale après nettoyage) - tuyaux, réservoirs, mélangeur, autres machines au contact des aliments.  
Trempage d'objets pré-nettoyés - vaisselle, couverts, équipements, ustensiles, composants de machines, caisses, boîtes.

Utilisez un système de chargement automatisé pour le nettoyage sur place et la pulvérisation automatisée.

Diluez le produit afin d'atteindre la concentration de peroxyde d'hydrogène nécessaire indiquée ci-dessous.

Concentration de peroxyde d'hydrogène (p/p) effective et temps de contact :

Bactéricide, levuricide, fongicide - 13 %, 15 min

Sporicide - 13 %, 60 min

Virucide - 13 %, 30 min

Tous les microbes déclarés - 13 %, 60 min

L'étiquette de chaque produit doit fournir des informations sur la manière dont la dilution doit être opérée, pour atteindre par exemple une concentration de peroxyde d'hydrogène de 13 % (p/p) :

Un produit affichant une concentration de 35% de peroxyde d'hydrogène : Le produit doit être dilué à 39 % p/p (390 g ou 340 ml de produit, ajouter de l'eau pour atteindre 1L).

Appliquez à température ambiante.

Un pré-nettoyage des surfaces est nécessaire avant d'utiliser des désinfectants.

Dosage

- CIP (nettoyage sur place) : volume minimal afin que toutes les surfaces soient humides pendant le temps de contact spécifié
- Pulvérisation automatisée 50 - 100 ml/m<sup>2</sup>

Les surfaces doivent être humidifiées à l'aide de désinfectant en respectant le temps de contact prévu. Rincez abondamment à l'eau potable et laissez égoutter ou sécher avec de l'air chaud.

#### 4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

CIP :

Les processus doivent être entièrement automatisés et se dérouler dans un endroit fermé, sans exposition dans le cas de systèmes de réservoirs ou de conduites.

Pulvérisation automatisée :

Dans le cas d'une pulvérisation automatisée de surfaces telles que des convoyeurs ou d'autres installations fixes, les travailleurs sont tenus de quitter la pièce avant le traitement.

La désinfection ne peut être effectuée qu'après la fin d'un shift, lorsque tous les travailleurs ont quitté la pièce. Il convient de démarrer le processus depuis l'extérieur de la pièce. Il faut placer des avertissements indiquant qu'il est interdit d'y entrer et des barrières temporaires au niveau de toutes les entrées.

Les concentrations dans l'air doivent être surveillées afin de s'assurer qu'aucune fuite ne se produit durant les interventions. Afin de pouvoir retourner dans la pièce, l'on veillera à garantir la réduction d'inhalation AEC de 1,25 mg/m<sup>3</sup> à l'aide de mesures techniques et organisationnelles (capteur, période de ventilation définie, p.ex.).

Immersion :

Il est obligatoire de s'équiper de lunettes de protection pendant la manipulation du produit.

Portez des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations relatives au produit).

Une combinaison de protection (au moins de type 6, EN 13034) doit être portée lors du chargement.

Pour les procédés stationnaires, une ventilation locale par aspiration (VLE) offrant une efficacité de captage d'au moins 85 % doit être spécifiée.

En l'absence de VLE, veuillez utiliser un équipement de protection respiratoire (EPR) offrant un facteur de protection de 20 en charge et de 5 en immersion.

Après utilisation, les bains d'immersion doivent être vidés ou couverts afin d'éviter que l'évaporation ne se poursuive.

Les eaux usées des brasseries ne doivent pas être reversées directement dans les eaux de surface après un simple traitement sur site. Les eaux usées des brasseries doivent être déversées dans l'égout relié à la station d'épuration des eaux usées (SEEU).

**4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Voir le mode d'emploi général.

**4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

Voir le mode d'emploi général.

**4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Voir le mode d'emploi général.

**5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP**

**5.1. Consignes d'utilisation**

-

**5.2. Mesures de gestion des risques**

Il est obligatoire de s'équiper de lunettes de protection pendant la manipulation du produit.

Veillez à porter un écran facial lorsque des éclaboussures sont susceptibles de se produire.

Assurez-vous qu'il y ait une ventilation adéquate pendant l'application.

**5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**



Détails des effets négatifs directs ou indirects probables :

- En cas d'inhalation : Difficultés respiratoires, toux, œdème pulmonaire, nausées, vomissements.
- En cas de contact avec la peau : Rougeur, gonflement des tissus, irritation de la peau.
- En cas de contact avec les yeux : Rougeur, larmoiement, gonflement des tissus, brûlures graves.
- En cas d'ingestion : Nausées, douleurs abdominales, vomissements sanglants, diarrhée, suffocation, toux, essoufflement important, brûlures graves de la bouche et de la gorge, ainsi qu'un risque de perforation de l'œsophage et de l'estomac. Risque de troubles respiratoires.

Consignes de premiers secours :

EN CAS D'INHALATION : Sortez à l'air libre et restez au repos dans une position vous permettant de respirer confortablement. En cas de symptômes : Appelez le 112/une ambulance pour une assistance médicale. Si vous ne souffrez d'aucun symptôme : Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver immédiatement et abondamment la peau à l'eau. Ôtez ensuite tous les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser. Continuez à laver la peau sous l'eau pendant 15 minutes. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincez immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact le cas échéant et si elles peuvent l'être facilement. Continuez à rincer pendant au moins 15 minutes. Appelez le 112/une ambulance pour une assistance médicale.

EN CAS D'INGESTION : Rincez-vous immédiatement la bouche. Présentez quelque chose à boire à la personne exposée si elle est capable d'avaler. Ne provoquez PAS de vomissements. Appelez le 112/une ambulance pour une assistance médicale.

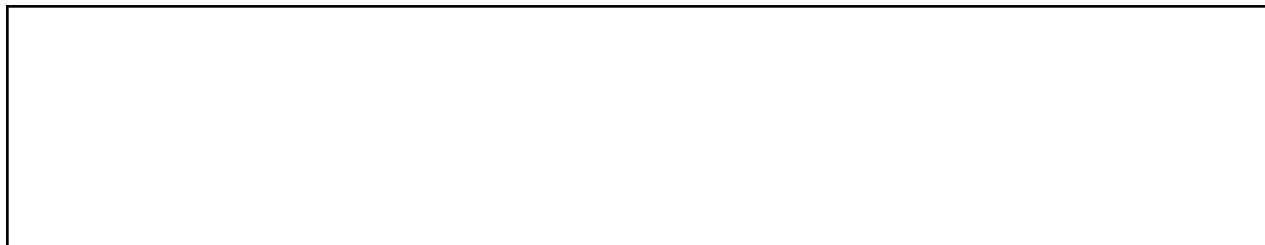
Mesures d'urgence pour protéger l'environnement en cas d'accident :

- Précautions pour l'environnement :

Le produit ne doit pas être rejeté dans l'environnement. S'il devait contaminer les rivières, les lacs ou les égouts, veuillez en informer les autorités compétentes.

- Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Diluer avec une grande quantité d'eau. Compartimentez. Ne mélangez pas les flux de déchets pendant la collecte. Épongez avec un matériau absorbant inerte. Conservez le produit dans des récipients correctement étiquetés. Conservez le produit dans des récipients appropriés et fermés pouvant être éliminés. Ne remettez jamais les déversements dans les récipients d'origine pour les réutiliser.



#### 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Ne laissez pas le produit non dilué pénétrer dans les égouts. Ne déversez pas le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes...) ni dans les égouts. Ne mettez que les récipients/emballages vides au recyclage. L'élimination des emballages doit toujours être conforme à la législation en matière d'élimination des déchets et aux exigences requises des autorités locales.

#### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Stockage : Le peroxyde d'hydrogène devrait être stocké dans des réservoirs de stockage en vrac ou dans son conteneur d'origine en position verticale et à l'écart de produits incompatibles. Utilisez uniquement des matériaux de construction homologués pour l'équipement ou des matériaux d'emballage homologués. Stockez le produit dans un endroit frais et ventilé, protégez-le contre les dommages et la lumière directe du soleil. Ne le stockez pas à des températures supérieures à 40°C. Tenez-le à l'écart des matériaux combustibles et des sources de chaleur et d'ignition.  
Durée de conservation : 12 mois en packs de HDPE à température ambiante.

### 6. Autres informations

Veillez prendre connaissance de la valeur de référence européenne de 1,25 mg/m<sup>3</sup> pour la substance active de peroxyde d'hydrogène (n° CAS : 7722-84-1) qui a été utilisée lors de l'évaluation des risques de ce produit.

### 7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

#### 7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial		
	ARVO XY DAN 35	Marché: BE
	RC SANIT OXY 35	Marché: BE
	DEVOXY	Marché: BE

VINI OXY	Marché: BE
OXO D VIT	Marché: BE
VIN DOA	Marché: BE
FABRINOX 35.4	Marché: BE
A-CID PH	Marché: BE
<b>Numéro de l'autorisation</b> (Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale) BE-0030303-0001 1-1	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	35,7

## 1. Informations administratives sur le méta-RCP

### 1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta SPC 2

### 1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-2

### 1.3 Type(s) de produit

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

## 2. Composition du méta-RCP

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	49 - 49,9

### 2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

SL - Concentré soluble

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut aggraver un incendie; comburant  
Nocif en cas d'ingestion.  
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
Peut irriter les voies respiratoires.  
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.  
Ne pas respirer les vapeurs.  
Se laver mains soigneusement après manipulation.  
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection.

Porter des vêtements de protection.

Porter un équipement de protection des yeux.

Porter un équipement de protection du visage.

EN CAS D'INGESTION: Appeler le CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement le CENTRE ANTIPOISON / un médecin.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

En cas d'incendie: Utiliser de l'eau pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu dans conformément aux réglementations internationales / nationales / régionales applicables.

Éliminer le récipient dans conformément aux réglementations internationales / nationales / régionales applicables.

## 4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Désinfection des systèmes de distribution et de stockage de l'eau potable

<b>Type de produit</b>	TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Non pertinent
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	<p>Nom scientifique: Pas de donnée  Nom commun: Bactéries  Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Pas de donnée  Nom commun: Levures  Stade de développement: Pas de donnée</p>

Nom scientifique: Pas de donnée  
Nom commun: Virus  
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Pas de donnée  
Nom commun: spores bactériennes  
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Pas de donnée  
Nom commun: Moisissures  
Stade de développement: Pas de donnée

**Domaine d'utilisation**

Intérieur

Usage industriel - systèmes destinés à l'eau potable pour les hommes et les animaux.  
Désinfection de surfaces non poreuses.

**Méthode(s) d'application**

Méthode d'application: -  
Description détaillée:

Inondation des canalisations

Pulvérisation automatisée (Nettoyage sur place)

**Taux et fréquences d'application**

Taux d'application: Utilisez une concentration comprise entre 13 % p/p de peroxyde d'hydrogène.

Dilution (%):

Nombre et fréquence des applications:

Appliquez à température ambiante.

Fréquence : une fois par semaine.

Voir les instructions d'installation, de maintenance ou de nettoyage ci-dessous.

**Catégorie(s) d'utilisateurs**

Professionnel

**Dimensions et matériaux d'emballage**

Emballage en PEHD : 0.25, 1, 2.5, 5, 10, 20, 22, 30, 60, 200, 210, 220 et 1000 L (IBC).

PEHD homologué.

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Utilisez un système de chargement automatisé.

Diluez le produit afin d'atteindre la concentration de peroxyde d'hydrogène nécessaire indiquée ci-dessous.

Concentration de peroxyde d'hydrogène (p/p) effective et temps de contact :

Bactéricide - 13 %, 10 min

Levuricide et fongicide - 13 %, 15 min

Sporicide - 13 %, 60 min

Virucide - 13 %, 30 min

Tous les microbes déclarés - 13 %, 60 min

L'étiquette de chaque produit doit fournir des informations sur la manière dont la dilution doit être opérée, pour atteindre par exemple une concentration de peroxyde d'hydrogène de 13 % (p/p) :

Un produit affichant une concentration de 50% de peroxyde d'hydrogène : Le produit doit être dilué à 28% p/p (280 g ou 230 ml de produit, ajouter de l'eau pour atteindre 1L).

Appliquez le produit dilué à température ambiante sur les surfaces préalablement nettoyées. Au besoin, ajoutez-le sous forme de solution aqueuse pour l'arrosage. Pulvériser les réservoirs jusqu'à écoulement. Les surfaces doivent être humidifiées à l'aide de désinfectant en respectant le temps de contact prévu.

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Nettoyage sur place et pulvérisation automatisée :

Les processus doivent être entièrement automatisés et se dérouler dans un endroit fermé, sans exposition dans le cas de systèmes de réservoirs ou de conduites.

L'utilisation est limitée aux systèmes de distribution et de stockage d'un volume inférieur à 15 000 L. Rincez abondamment à l'eau potable.

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir le mode d'emploi général.

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir le mode d'emploi général.

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir le mode d'emploi général.

### 4.2 Description de l'utilisation

#### Utilisation 2 - Désinfection des surfaces dans le domaine agroalimentaire par application liquide

##### Type de produit

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

##### Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Désinfection des équipements, récipients, ustensiles de consommation, surfaces ou canalisations associés à la production, au transport, au stockage ou à la consommation de denrées alimentaires ou d'aliments pour animaux destinés aux humains et aux animaux.

##### Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Pas de donnée  
Nom commun: Bactéries  
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Pas de donnée  
Nom commun: Levures  
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Pas de donnée  
Nom commun: Virus  
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Pas de donnée  
Nom commun: spores bactériennes  
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Pas de donnée  
Nom commun: Moisissures  
Stade de développement: Pas de donnée

##### Domaine d'utilisation

Intérieur

Usage industriel - Secteur agroalimentaire.



	Désinfection de surfaces non poreuses.
<b>Méthode(s) d'application</b>	<p>Méthode d'application: - Description détaillée:</p> <p>Pulvérisation automatisée des surfaces</p> <p>Nettoyage sur place (CIP)</p> <p>Immersion des équipements et des ustensiles</p>
<b>Taux et fréquences d'application</b>	<p>Taux d'application: Utilisez une concentration comprise entre 13% p/p de peroxyde d'hydrogène. Dilution (%): Nombre et fréquence des applications:</p> <p>CIP (nettoyage en place) : volume de produit dilué nécessaire pour remplir le système à désinfecter</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pulvérisation automatisée : 50 - 100 ml de produit dilué/ m2</li> <li>• Immersion : préparez une solution et plongez-y les objets</li> </ul> <p>Selon les besoins de l'utilisateur - jusqu'à 1 ou 2 fois par jour, souvent une fois par semaine. Appliquez à température ambiante.</p>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	<p>Emballage en PEHD : 0.25, 1, 2.5, 5, 10, 20, 22, 30, 60, 200, 210, 220 et 1000 L (IBC). PEHD homologué.</p>

#### 4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Désinfection de surfaces pré-nettoyées, non poreuses telles que des tables, sols, murs, machines, équipements et ustensiles du secteur agroalimentaire dans le cadre de la production, du transport, du stockage ou de la préparation et de la manipulation.  
Nettoyage sur place, désinfection (finale après nettoyage) - tuyaux, réservoirs, mélangeur, autres machines au contact des aliments.  
Trempage d'objets pré-nettoyés - vaisselle, couverts, équipements, ustensiles, composants de machines, caisses, boîtes.

Utilisez un système de chargement automatisé pour le nettoyage sur place et la pulvérisation automatisée.

Diluez le produit afin d'atteindre la concentration de peroxyde d'hydrogène nécessaire indiquée ci-dessous.

Concentration de peroxyde d'hydrogène (p/p) effective et temps de contact :

Bactéricide, levuricide, fongicide - 13 %, 15 min

Sporicide - 13%, 60 min

Virucide - 13 %, 30 min

Tous les microbes déclarés - 13 %, 60 min

L'étiquette de chaque produit doit fournir des informations sur la manière dont la dilution doit être opérée, pour atteindre par exemple une concentration de peroxyde d'hydrogène de 13 % (p/p) :

Un produit affichant une concentration de 50% de peroxyde d'hydrogène : Le produit doit être dilué à 28% p/p (280 g ou 230 ml de produit, ajouter de l'eau pour atteindre 1L).

Appliquez à température ambiante.

Un pré-nettoyage des surfaces est nécessaire avant d'utiliser des désinfectants.

Dosage

- CIP (nettoyage sur place) : volume minimal afin que toutes les surfaces soient humides pendant le temps de contact spécifié
- Pulvérisation automatisée 50 - 100 ml/m<sup>2</sup>

Les surfaces doivent être humidifiées à l'aide de désinfectant en respectant le temps de contact prévu.

Rincez abondamment à l'eau potable et laissez égoutter ou sécher avec de l'air chaud.

#### 4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

CIP :

Les processus doivent être entièrement automatisés et se dérouler dans un endroit fermé, sans exposition dans le cas de systèmes de réservoirs ou de conduites.

Pulvérisation automatisée :

Dans le cas d'une pulvérisation automatisée de surfaces telles que des convoyeurs ou d'autres installations fixes, les travailleurs sont tenus de quitter la pièce avant le traitement.

La désinfection ne peut être effectuée qu'après la fin d'un shift, lorsque tous les travailleurs ont quitté la pièce. Il convient de démarrer le processus depuis l'extérieur de la pièce. Il faut placer des avertissements indiquant qu'il est interdit d'y entrer et des barrières temporaires au niveau de toutes les entrées.

Les concentrations dans l'air doivent être surveillées afin de s'assurer qu'aucune fuite ne se produit durant les interventions et que les niveaux sont sûrs avant d'entrer dans la zone. Afin de pouvoir retourner dans la pièce, l'on veillera à garantir la réduction d'inhalation AEC de 1,25 mg/m<sup>3</sup> à l'aide de mesures techniques et organisationnelles (capteur, période de ventilation définie, p.ex.).

Immersion :

Il est obligatoire de s'équiper de lunettes de protection pendant la manipulation du produit.

Portez des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des

gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations relatives au produit).

Une combinaison de protection (au moins de type 6, EN 13034) doit être portée lors du chargement.

Pour les procédés stationnaires, une ventilation locale par aspiration (VLE) offrant une efficacité de captage d'au moins 85 % doit être spécifiée.

En l'absence de VLE, veuillez utiliser un équipement de protection respiratoire (EPR) offrant un facteur de protection de 20 en charge et de 5 en immersion.

Après utilisation, les bains d'immersion doivent être vidés ou couverts afin d'éviter que l'évaporation ne se poursuive.

Les eaux usées des brasseries ne doivent pas être reversées directement dans les eaux de surface après un simple traitement sur site. Les eaux usées des brasseries doivent être déversées dans l'égout relié à la station d'épuration des eaux usées (SEEU).

#### **4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Voir le mode d'emploi général.

#### **4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

Voir le mode d'emploi général.

#### **4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Voir le mode d'emploi général.

### **5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP**

#### **5.1. Consignes d'utilisation**

-

## 5.2. Mesures de gestion des risques

Il est obligatoire de s'équiper de lunettes de protection pendant la manipulation du produit.

Veillez à porter un écran facial lorsque des éclaboussures sont susceptibles de se produire.

Assurez-vous qu'il y ait une ventilation adéquate pendant l'application.

## 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Détails des effets négatifs directs ou indirects probables :

- En cas d'inhalation : Difficultés respiratoires, toux, œdème pulmonaire, nausées, vomissements.
- En cas de contact avec la peau : Rougeur, gonflement des tissus, irritation de la peau.
- En cas de contact avec les yeux : Rougeur, larmoiement, gonflement des tissus, brûlures graves.
- En cas d'ingestion : Nausées, douleurs abdominales, vomissements sanglants, diarrhée, suffocation, toux, essoufflement important, brûlures graves de la bouche et de la gorge, ainsi qu'un risque de perforation de l'œsophage et de l'estomac. Risque de troubles respiratoires.

Consignes de premiers secours :

EN CAS D'INHALATION : Sortez à l'air libre et restez au repos dans une position vous permettant de respirer confortablement. En cas de symptômes : Appelez le 112/une ambulance pour une assistance médicale. Si vous ne souffrez d'aucun symptôme : Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver immédiatement et abondamment la peau à l'eau. Ôtez ensuite tous les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser. Continuez à laver la peau sous l'eau pendant 15 minutes. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincez immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact le cas échéant et si elles peuvent l'être facilement. Continuez à rincer pendant au moins 15 minutes. Appelez le 112/une ambulance pour une assistance médicale.

EN CAS D'INGESTION : Rincez-vous immédiatement la bouche. Présentez quelque chose à boire à la personne exposée si elle est capable d'avaler. Ne provoquez PAS de vomissements. Appelez le 112/une ambulance pour une assistance médicale.

Mesures d'urgence pour protéger l'environnement en cas d'accident :

- Précautions pour l'environnement :

Le produit ne doit pas être rejeté dans l'environnement. S'il devait contaminer les rivières, les lacs ou les égouts, veuillez en informer les autorités compétentes.

- Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Diluer avec une grande quantité d'eau. Compartimentez. Ne mélangez pas les flux de déchets pendant la collecte. Épongez avec un matériau absorbant inerte. Conservez le produit dans des récipients correctement étiquetés. Conservez le produit dans des récipients appropriés et fermés pouvant être éliminés. Ne remettez jamais les déversements dans les récipients d'origine pour les réutiliser.

## 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Ne laissez pas le produit non dilué pénétrer dans les égouts. Ne déversez pas le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes...) ni dans les égouts. Ne mettez que les récipients/emballages vides au recyclage. L'élimination des emballages doit toujours être conforme à la législation en matière d'élimination des déchets et aux exigences requises des autorités locales.

## 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Stockage : Le peroxyde d'hydrogène devrait être stocké dans des réservoirs de stockage en vrac ou dans son conteneur d'origine en position verticale et à l'écart de produits incompatibles. Utilisez uniquement des matériaux de construction homologués pour l'équipement ou des matériaux d'emballage homologués. Stockez le produit dans un endroit frais et ventilé, protégez-le contre les dommages et la lumière directe du soleil. Ne le stockez pas à des températures supérieures à 40°C. Tenez-le à l'écart des matériaux combustibles et des sources de chaleur et d'ignition.

Durée de conservation : 12 mois en packs de HDPE à température ambiante.

## 6. Autres informations

Veillez prendre connaissance de la valeur de référence européenne de 1,25 mg/m<sup>3</sup> pour la substance active de peroxyde d'hydrogène (n° CAS : 7722-84-1) qui a été utilisée lors de l'évaluation des risques de ce produit.

## 7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

### 7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

#### Nom commercial

ARVO XY DAN 50	Marché: BE
RC SANIT OXY 50	Marché: BE
OXY VIN 2	Marché: BE
FABRINOX 50.4	Marché: BE
ECOBIO EBT1000	Marché: BE
CREEDO 1000	Marché: BE
OXYPHEN	Marché: BE

#### Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -  
Autorisation nationale)

BE-0030303-0002 1-2

---

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	49,9

---

---

## 1. Informations administratives sur le méta-RCP

### 1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta SPC 3

### 1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-3

### 1.3 Type(s) de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP03 - Hygiène vétérinaire

## 2. Composition du méta-RCP

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	35 - 35,7

## 2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

### Formulation(s)

SL - Concentré soluble

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

### Mention de danger

Peut aggraver un incendie; comburant  
 Nocif en cas d'ingestion.  
 Provoque une irritation cutanée.  
 Provoque des lésions oculaires graves.  
 Peut irriter les voies respiratoires.  
 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
 Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.  
 Éviter de respirer les vapeurs.  
 Éviter de respirer les aérosols.  
 Se laver mains soigneusement après manipulation.  
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
 Éviter le rejet dans l'environnement.  
 Porter des gants de protection.  
 Porter des vêtements de protection.  
 Porter un équipement de protection des yeux.  
 Porter un équipement de protection du visage.  
 EN CAS D'INGESTION: Appeler le CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à l'eau.

EN CAS D'INHALATION:Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement le CENTRE ANTIPOISON / un médecin.

Rincer la bouche.

En cas d'irritation cutanée:Consulter un médecin.

En cas d'irritation cutanée:Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés.Et les laver avant réutilisation.

En cas d'incendie:Utiliser de l'eau pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé.Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu dans conformément aux réglementations internationales / nationales / régionales applicables.

Éliminer le récipient dans conformément aux réglementations internationales / nationales / régionales applicables.

## 4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Désinfection de surfaces par application sous forme liquide dans des zones industrielles et institutionnelles

<b>Type de produit</b>	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Non pertinent
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	<p>Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: spores bactériennes Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Moisissures</p>



	Stade de développement: Pas de donnée
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  Usage industriel ou institutionnel. Désinfection de surfaces non poreuses.
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: - Description détaillée:  Pulvérisation automatisée des surfaces  Nettoyage sur place (CIP)  Immersion des équipements et des ustensiles
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: Utilisez une concentration comprise entre 13 % p/p de peroxyde d'hydrogène. Dilution (%): Nombre et fréquence des applications:  CIP (nettoyage en place) : volume de produit dilué nécessaire pour remplir le système désinfecté  • Pulvérisation automatisée : 50 - 100 ml de produit dilué/m <sup>2</sup>  • Immersion : préparez une solution et plongez-y les objets  Fréquence - selon les besoins de l'utilisateur.  Appliquez à température ambiante.
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Emballage en PEHD : 0.25, 1, 2.5, 5, 10, 20, 22, 30, 60, 200, 210, 220 et 1000 L (IBC).  PEHD homologué.

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Utilisez un système de chargement automatisé pour le nettoyage sur place et la pulvérisation automatisée.

Diluez le produit afin d'atteindre la concentration de peroxyde d'hydrogène nécessaire indiquée ci-dessous.

Concentration de peroxyde d'hydrogène (p/p) effective et temps de contact :

Bactéricide - 13 %, 10 min

Sporicide - 13%, 60 min

Levuricide et fongicide - 13 %, 15 min

Virucide - 13 %, 30 min

Tous les microbes déclarés - 13 %, 60 min

L'étiquette de chaque produit doit fournir des informations sur la manière dont la dilution doit être opérée, pour atteindre par exemple une concentration de peroxyde d'hydrogène de 13 % (p/p) :

Un produit affichant une concentration de 35% de peroxyde d'hydrogène : Le produit doit être dilué à 39 % p/p (390 g ou 340 ml de produit, ajouter de l'eau pour atteindre 1L).

Un pré-nettoyage des surfaces est nécessaire avant d'utiliser des désinfectants.

Pulvérisation automatisée du produit dilué à une concentration de 50 - 100 ml/m<sup>2</sup> sur des surfaces non poreuses. La surface doit rester humide pendant la durée de contact prévue.

Immergez les instruments dans le produit dilué pendant le temps de contact prévu. Laisser égoutter et sécher.

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

CIP :

Les processus doivent être entièrement automatisés et se dérouler dans un endroit fermé, sans exposition dans le cas de systèmes de réservoirs ou de conduites.

Pulvérisation automatisée :

Dans le cas d'une pulvérisation automatisée de surfaces telles que des convoyeurs ou d'autres installations fixes, les travailleurs sont tenus de quitter la pièce avant le traitement.

La désinfection ne peut être effectuée qu'après la fin d'un shift, lorsque tous les travailleurs ont quitté la pièce. Il convient de démarrer le processus depuis l'extérieur de la pièce. Il faut placer des avertissements indiquant qu'il est interdit d'y entrer et des barrières temporaires au niveau de toutes les entrées.

Les concentrations dans l'air doivent être surveillées afin de s'assurer qu'aucune fuite ne se produit durant les interventions. Afin de pouvoir retourner dans la pièce, l'on veillera à garantir la réduction d'inhalation AEC de 1,25 mg/m<sup>3</sup> à l'aide de mesures techniques et organisationnelles (capteur, période de ventilation définie, p.ex.).

Immersion :

Il est obligatoire de s'équiper de lunettes de protection pendant la manipulation du produit.

Portez des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations relatives au produit).

Une combinaison de protection (au moins de type 6, EN 13034) doit être portée lors du chargement.

Pour les procédés stationnaires, une ventilation locale par aspiration (VLE) offrant une efficacité de captage d'au moins 85 % doit être spécifiée.

En l'absence de VLE, veuillez utiliser un équipement de protection respiratoire (EPR) offrant un facteur de protection de 20 en charge et de 5 en immersion.

Après utilisation, les bains d'immersion doivent être vidés ou couverts afin d'éviter que l'évaporation ne se poursuive.

**4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Voir le mode d'emploi général.

**4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

Voir le mode d'emploi général.

**4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Voir le mode d'emploi général.

**4.2 Description de l'utilisation**

**Utilisation 2 - Désinfection des surfaces associées à l'élevage par pulvérisation**

**Type de produit**

TP03 - Hygiène vétérinaire

**Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée**

Non pertinent

**Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)**

Nom scientifique: Pas de donnée  
Nom commun: Bactéries  
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Pas de donnée  
Nom commun: Levures  
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Pas de donnée  
Nom commun: Virus  
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Pas de donnée  
Nom commun: Moisissures  
Stade de développement: Pas de donnée

**Domaine d'utilisation**

Intérieur

Désinfection de surfaces et de matériaux non poreux associés à l'élevage.

**Méthode(s) d'application**

Méthode d'application: -  
Description détaillée:

Pulvérisation à l'aide d'équipements automatisés ou manuels

**Taux et fréquences d'application**

Taux d'application: Utilisez une concentration comprise entre 9,5 et 13 % p/p de peroxyde d'hydrogène.  
Dilution (%):  
Nombre et fréquence des applications:

Pulvérisation : 50 - 100 ml de produit dilué/m<sup>2</sup>.

La fréquence dépend du cycle de vie des animaux - selon les besoins de l'utilisateur.

**Catégorie(s) d'utilisateurs**

Professionnel

**Dimensions et matériaux d'emballage**

Emballage en PEHD : 0,25, 1, 2,5, 5, 10, 20, 22, 30, 60, 200, 210, 220 et 1000 L (IBC).  
PEHD homologué.

**4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques**

Diluez le produit afin d'atteindre la concentration de peroxyde d'hydrogène nécessaire indiquée ci-dessous.

Concentration de peroxyde d'hydrogène (p/p) effective et temps de contact :

Bactéricide et levuricide - 9,5 %, 30 min  
Fongicide - 13 %, 60 min  
Virucide - 13 %, 30 min  
Tous les microbes déclarés - 13 %, 60 min

L'étiquette de chaque produit doit fournir des informations sur la manière dont la dilution doit être opérée, pour atteindre par exemple une concentration de peroxyde d'hydrogène de 13 % (p/p) :

Un produit affichant une concentration de 35% de peroxyde d'hydrogène : Le produit doit être dilué à 39 % p/p (390 g ou 340 ml de produit, ajouter de l'eau pour atteindre 1L).

Retirez les animaux des espaces à désinfecter. Un pré-nettoyage des surfaces est nécessaire avant d'utiliser des désinfectants.

Pulvérisez du produit dilué à une concentration de 50 - 100 ml/m<sup>2</sup> sur les surfaces non poreuses. La surface doit rester humide pendant la durée de contact prévue. Laisser égoutter et sécher.

## 4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Systèmes de pulvérisation automatisée :

Pendant l'intervention, le travailleur doit quitter la zone dont il convient d'interdire l'accès à l'aide de barrières appropriées ou en verrouillant les portes. Après l'intervention, il convient de recourir à une ventilation efficace (10 CAH) pour retrouver un niveau de sécurité. Pendant cette période, il convient également d'interdire l'accès à la zone. Les concentrations dans l'air doivent être surveillées afin de s'assurer qu'aucune fuite ne se produit durant les interventions. Afin de pouvoir retourner dans la pièce, l'on veillera à garantir la réduction d'inhalation AEC de 1,25 mg/m<sup>3</sup> à l'aide de mesures techniques et organisationnelles (capteur, période de ventilation définie, p.ex.).

Pour la pulvérisation manuelle :

Il est obligatoire de s'équiper de lunettes de protection pendant la manipulation du produit.

Portez des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations relatives au produit).

Une combinaison de protection (au moins de type 6, EN 13034) doit être portée.

L'utilisation d'un équipement de protection respiratoire (EPR) offrant un facteur de protection de 10 est obligatoire. Il faut au moins un appareil respiratoire purificateur d'air motorisé doté d'un casque/une cagoule/un masque (TH1/TM1), ou d'un demi-masque/masque complet avec filtre combiné gaz/P2 (le type de filtre, le code alphanumérique et la couleur doivent être spécifiés par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

Seuls les opérateurs portant les EPR spécifiés peuvent être présents pendant la pulvérisation ou la fumigation.

L'opérateur doit marcher à reculons vers la sortie tout en pulvérisant les surfaces, en s'éloignant donc toujours des zones pulvérisées.

Il convient de recourir à une ventilation efficace (10 CAH) pendant la pulvérisation et d'interdire l'accès à la zone au moyen des barrières et des avertissements appropriés. Après l'intervention, il convient en outre de recourir à une ventilation efficace (10 CAH) pour retrouver un niveau de sécurité. Pendant cette période, il convient également d'interdire l'accès à la zone. Les concentrations dans l'air doivent être surveillées afin de s'assurer qu'aucune fuite ne se produit durant les interventions. Afin de pouvoir retourner dans la pièce, l'on veillera à garantir la réduction d'inhalation AEC de 1,25 mg/m<sup>3</sup> à l'aide de mesures techniques et organisationnelles (capteur, période de ventilation définie, p.ex.).

L'exposition indirecte n'est pas prévue en raison de la décomposition rapide du peroxyde d'hydrogène.

#### **4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Voir le mode d'emploi général.

#### **4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

Voir le mode d'emploi général.

#### **4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Voir le mode d'emploi général.

### **5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP**

#### **5.1. Consignes d'utilisation**

-

#### **5.2. Mesures de gestion des risques**

Il est obligatoire de s'équiper de lunettes de protection pendant la manipulation du produit.

Veillez à porter un écran facial lorsque des éclaboussures sont susceptibles de se produire.

Assurez-vous qu'il y ait une ventilation adéquate pendant l'application.

#### **5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Détails des effets négatifs directs ou indirects probables :

- En cas d'inhalation : Difficultés respiratoires, toux, œdème pulmonaire, nausées, vomissements.
- En cas de contact avec la peau : Rougeur, gonflement des tissus, irritation de la peau.
- En cas de contact avec les yeux : Rougeur, larmoiement, gonflement des tissus, brûlures graves.
- En cas d'ingestion : Nausées, douleurs abdominales, vomissements sanglants, diarrhée, suffocation, toux, essoufflement important, brûlures graves de la bouche et de la gorge, ainsi qu'un risque de perforation de l'œsophage et de l'estomac. Risque de troubles respiratoires.

Consignes de premiers secours :

**EN CAS D'INHALATION :** Sortez à l'air libre et restez au repos dans une position vous permettant de respirer confortablement. En cas de symptômes : Appelez le 112/une ambulance pour une assistance médicale. Si vous ne souffrez d'aucun symptôme : Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :** Laver immédiatement et abondamment la peau à l'eau. Ôtez ensuite tous les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser. Continuez à laver la peau sous l'eau pendant 15 minutes. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Rincez immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact le cas échéant et si elles peuvent l'être facilement. Continuez à rincer pendant au moins 15 minutes. Appelez le 112/une ambulance pour une assistance médicale.

**EN CAS D'INGESTION :** Rincez-vous immédiatement la bouche. Présentez quelque chose à boire à la personne exposée si elle est capable d'avaler. Ne provoquez PAS de vomissements. Appelez le 112/une ambulance pour une assistance médicale.

Mesures d'urgence pour protéger l'environnement en cas d'accident :

- Précautions pour l'environnement :

Le produit ne doit pas être rejeté dans l'environnement. S'il devait contaminer les rivières, les lacs ou les égouts, veuillez en informer les autorités compétentes.

• Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Diluer avec une grande quantité d'eau. Compartimentez. Ne mélangez pas les flux de déchets pendant la collecte. Épongez avec un matériau absorbant inerte. Conservez le produit dans des récipients correctement étiquetés. Conservez le produit dans des récipients appropriés et fermés pouvant être éliminés. Ne remettez jamais les déversements dans les récipients d'origine pour les réutiliser.

#### 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Ne laissez pas le produit non dilué pénétrer dans les égouts. Ne déversez pas le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes...) ni dans les égouts. Ne mettez que les récipients/emballages vides au recyclage. L'élimination des emballages doit toujours être conforme à la législation en matière d'élimination des déchets et aux exigences requises des autorités locales.

#### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Stockage : Le peroxyde d'hydrogène devrait être stocké dans des réservoirs de stockage en vrac ou dans son conteneur d'origine en position verticale et à l'écart de produits incompatibles. Utilisez uniquement des matériaux de construction homologués pour l'équipement ou des matériaux d'emballage homologués. Stockez le produit dans un endroit frais et ventilé, protégez-le contre les dommages et la lumière directe du soleil. Ne le stockez pas à des températures supérieures à 40°C. Tenez-le à l'écart des matériaux combustibles et des sources de chaleur et d'ignition.  
Durée de conservation : 12 mois en packs de HDPE à température ambiante.

### 6. Autres informations

Veuillez prendre connaissance de la valeur de référence européenne de 1,25 mg/m<sup>3</sup> pour la substance active de peroxyde d'hydrogène (n° CAS : 7722-84-1) qui a été utilisée lors de l'évaluation des risques de ce produit.

### 7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

#### 7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel



**Nom commercial**

LIQUIDE BLANCHIMENT	Marché: BE
ARVO XY 35	Marché: BE
INDAL PEROX 35	Marché: BE
FABRINOX 35.2	Marché: BE

**Numéro de l'autorisation**

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -  
Autorisation nationale)

BE-0030303-0003 1-3

---

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	35,7

---

**1. Informations administratives sur le méta-RCP****1.1. Identificateur du méta-RCP**

Meta SPC 4

**1.2. Suffixe du numéro d'autorisation**

1-4

### 1.3 Type(s) de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux  
TP03 - Hygiène vétérinaire

## 2. Composition du méta-RCP

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	49 - 49,9

### 2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

SL - Concentré soluble

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut aggraver un incendie; comburant  
Nocif en cas d'ingestion.  
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
Peut irriter les voies respiratoires.  
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.  
Ne pas respirer les vapeurs.  
Ne pas respirer les aérosols.  
Se laver mains soigneusement après manipulation.  
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection.

Porter des vêtements de protection.

Porter un équipement de protection des yeux.

Porter un équipement de protection du visage.

EN CAS D'INGESTION: Appeler le CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement le CENTRE ANTIPOISON / un médecin.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

En cas d'incendie: Utiliser de l'eau pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu dans conformément aux réglementations internationales / nationales / régionales applicables..

Éliminer le récipient dans conformément aux réglementations internationales / nationales / régionales applicables.

## 4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Désinfection de surfaces par application sous forme liquide dans des zones industrielles et institutionnelles

<b>Type de produit</b>	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Non pertinent
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Pas de donnée  
Nom commun: Levures  
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Pas de donnée  
Nom commun: Virus  
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Pas de donnée  
Nom commun: spores bactériennes  
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Pas de donnée  
Nom commun: Moisissures  
Stade de développement: Pas de donnée

**Domaine d'utilisation**

Intérieur  
  
Usage industriel ou institutionnel.  
Désinfection de surfaces non poreuses.

**Méthode(s) d'application**

Méthode d'application: -  
Description détaillée:  
  
Pulvérisation automatisée des surfaces  
  
Nettoyage sur place (CIP)  
  
Immersion des équipements et des ustensiles

**Taux et fréquences d'application**

Taux d'application: Utilisez une concentration comprise entre 13 % p/p de peroxyde d'hydrogène.  
Dilution (%):  
Nombre et fréquence des applications:  

- CIP (nettoyage en place) : volume de produit dilué nécessaire pour remplir le système désinfecté
- Pulvérisation automatisée : 50 - 100 ml de produit dilué/m<sup>2</sup>
- Immersion : préparez une solution et plongez-y les objets

Fréquence - selon les besoins de l'utilisateur.  
Appliquez à température ambiante.

**Catégorie(s) d'utilisateurs**

Professionnel

**Dimensions et matériaux d'emballage**

Emballage en PEHD : 0.25, 1, 2.5, 5, 10, 20, 22, 30, 60, 200, 210, 220 et 1000 L (IBC).  
PEHD homologué.



#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Utilisez un système de chargement automatisé pour le nettoyage sur place et la pulvérisation automatisée.

Diluez le produit afin d'atteindre la concentration de peroxyde d'hydrogène nécessaire indiquée ci-dessous.

Concentration de peroxyde d'hydrogène (p/p) effective et temps de contact :

Bactéricide - 13%, 10 min

Sporicide - 13%, 60 min

Levuricide et fongicide - 13 %, 15 min

Virucide - 13 %, 30 min

Tous les microbes déclarés - 13 %, 60 min

L'étiquette de chaque produit doit fournir des informations sur la manière dont la dilution doit être opérée, pour atteindre par exemple une concentration de peroxyde d'hydrogène de 13 % (p/p) :

Un produit affichant une concentration de 50% de peroxyde d'hydrogène : Le produit doit être dilué à 28% p/p (280 g ou 230 ml de produit, ajouter de l'eau pour atteindre 1L).

Un pré-nettoyage des surfaces est nécessaire avant d'utiliser des désinfectants.

Pulvérisation automatisée du produit dilué à une concentration de 50 - 100 ml/ m2 sur des surfaces non poreuses. La surface doit rester humide pendant la durée de contact prévue.

Immergez les instruments dans le produit dilué pendant le temps de contact prévu. Laisser égoutter et sécher.

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

CIP :

Les processus doivent être entièrement automatisés et se dérouler dans un endroit fermé, sans exposition dans le cas de systèmes de réservoirs ou de conduites.

Pulvérisation automatisée :

Dans le cas d'une pulvérisation automatisée de surfaces telles que des convoyeurs ou d'autres installations fixes, les travailleurs sont tenus de quitter la pièce avant le traitement.

La désinfection ne peut être effectuée qu'après la fin d'un shift, lorsque tous les travailleurs ont quitté la pièce. Il convient de démarrer le processus depuis l'extérieur de la pièce. Il faut placer des avertissements indiquant qu'il est interdit d'y entrer et des barrières temporaires au niveau de toutes les entrées.

Les concentrations dans l'air doivent être surveillées afin de s'assurer qu'aucune fuite ne se produit durant les interventions. Afin de pouvoir retourner dans la pièce, l'on veillera à garantir la réduction d'inhalation AEC de 1,25 mg/m<sup>3</sup> à l'aide de mesures techniques et organisationnelles (capteur, période de ventilation définie, p.ex.).

Immersion :

Il est obligatoire de s'équiper de lunettes de protection pendant la manipulation du produit.

Portez des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations relatives au produit).

Une combinaison de protection (au moins de type 6, EN 13034) doit être portée lors du chargement.

Pour les procédés stationnaires, une ventilation locale par aspiration (VLE) offrant une efficacité de captage d'au moins 85 % doit être spécifiée.

En l'absence de VLE, veuillez utiliser un équipement de protection respiratoire (EPR) offrant un facteur de protection de 20 en charge et de 5 en immersion.

Après utilisation, les bains d'immersion doivent être vidés ou couverts afin d'éviter que l'évaporation ne se poursuive.

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir le mode d'emploi général

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir le mode d'emploi général

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir le mode d'emploi général

### 4.2 Description de l'utilisation

#### Utilisation 2 - Désinfection des surfaces associées à l'élevage par pulvérisation

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Non pertinent

**Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)**

Nom scientifique: Pas de donnée  
Nom commun: Bactéries  
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Pas de donnée  
Nom commun: Levures  
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Pas de donnée  
Nom commun: Virus  
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Pas de donnée  
Nom commun: Moisissures  
Stade de développement: Pas de donnée

**Domaine d'utilisation**

Intérieur

Désinfection de surfaces et de matériaux non poreux associés à l'élevage.

**Méthode(s) d'application**

Méthode d'application: -  
Description détaillée:

Pulvérisation à l'aide d'équipements automatisés ou manuels

**Taux et fréquences d'application**

Taux d'application: Utilisez une concentration comprise entre 9,5 et 13 % p/p de peroxyde d'hydrogène.

Dilution (%):

Nombre et fréquence des applications:

Pulvérisation : 50 - 100 ml de produit dilué/m<sup>2</sup>

La fréquence dépend du cycle de vie des animaux - selon les besoins de l'utilisateur.

**Catégorie(s) d'utilisateurs**

Professionnel

**Dimensions et matériaux d'emballage**

Emballage en PEHD : 0.25, 1, 2.5, 5, 10, 20, 22, 30, 60, 200, 210, 220 et 1000 L (IBC).

PEHD homologué.

#### 4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Diluez le produit afin d'atteindre la concentration de peroxyde d'hydrogène nécessaire indiquée ci-dessous.

Concentration de peroxyde d'hydrogène (p/p) effective et temps de contact :

Bactéricide et levuricide - 9,5 %, 30 min

Fongicide - 13 %, 60 min

Virucide - 13 %, 30 min

Tous les microbes déclarés - 13 %, 60 min

L'étiquette de chaque produit doit fournir des informations sur la manière dont la dilution doit être opérée, pour atteindre par exemple une concentration de peroxyde d'hydrogène de 13 % (p/p) :

Un produit affichant une concentration de 50% de peroxyde d'hydrogène : Le produit doit être dilué à 28% p/p (280 g ou 230 ml de produit, ajouter de l'eau pour atteindre 1L).

Retirez les animaux des espaces à désinfecter. Un pré-nettoyage des surfaces est nécessaire avant d'utiliser des désinfectants.

Pulvérisez du produit dilué à une concentration de 50 - 100 ml/m<sup>2</sup> sur les surfaces non poreuses. La surface doit rester humide pendant la durée de contact prévue. Laisser égoutter et sécher.

#### 4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Systèmes de pulvérisation automatisée :

Pendant l'intervention, le travailleur doit quitter la zone dont il convient d'interdire l'accès à l'aide de barrières appropriées ou en verrouillant les portes. Après l'intervention, il convient de recourir à une ventilation efficace (10 CAH) afin de retrouver un niveau de sécurité. Pendant cette période, il convient également d'interdire l'accès à la zone. Les concentrations dans l'air doivent être surveillées afin de s'assurer qu'aucune fuite ne se produit durant les interventions. Afin de pouvoir retourner dans la pièce, l'on veillera à garantir la réduction d'inhalation AEC de 1,25 mg/m<sup>3</sup> à l'aide de mesures techniques et organisationnelles (capteur, période de ventilation définie, p.ex.).

Pour la pulvérisation manuelle :

Il est obligatoire de s'équiper de lunettes de protection pendant la manipulation du produit.

Portez des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations relatives au produit).

Une combinaison de protection (au moins de type 6, EN 13034) doit être portée.

L'utilisation d'un équipement de protection respiratoire (EPR) offrant un facteur de protection de 10 est obligatoire. Il faut au moins un appareil respiratoire purificateur d'air motorisé doté d'un casque/une cagoule/un masque (TH1/TM1), ou d'un demi-masque/masque complet avec filtre combiné gaz/P2 (le type de filtre, le code alphanumérique et la couleur doivent être spécifiés par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).



Seuls les opérateurs portant les EPR spécifiés peuvent être présents pendant la pulvérisation ou la fumigation.

L'opérateur doit marcher à reculons vers la sortie tout en pulvérisant les surfaces, en s'éloignant donc toujours des zones pulvérisées.

Il convient de prévoir une ventilation efficace (10 CAH) pendant la pulvérisation et d'interdire l'accès à la zone à l'aide des barrières et avertissements appropriés. Après l'intervention, il faut recourir à une ventilation efficace (10 CAH) pour retrouver un niveau de sécurité. Pendant cette période, il convient également d'interdire l'accès à la zone. Les concentrations dans l'air doivent être surveillées afin de s'assurer qu'aucune fuite ne se produit durant les interventions. Afin de pouvoir retourner dans la pièce, l'on veillera à garantir la réduction d'inhalation AEC de 1,25 mg/m<sup>3</sup> à l'aide de mesures techniques et organisationnelles (capteur, période de ventilation définie, p.ex.).

L'exposition indirecte n'est pas prévue en raison de la décomposition rapide du peroxyde d'hydrogène.

#### **4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Voir le mode d'emploi général

#### **4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

Voir le mode d'emploi général

#### **4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Voir le mode d'emploi général

### **5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP**

#### **5.1. Consignes d'utilisation**

-

#### **5.2. Mesures de gestion des risques**

Il est obligatoire de s'équiper de lunettes de protection pendant la manipulation du produit.

Veillez à porter un écran facial lorsque des éclaboussures sont susceptibles de se produire.

Assurez-vous qu'il y ait une ventilation adéquate pendant l'application.

### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Détails des effets négatifs directs ou indirects probables :

- En cas d'inhalation : Difficultés respiratoires, toux, œdème pulmonaire, nausées, vomissements.
- En cas de contact avec la peau : Rougeur, gonflement des tissus, irritation de la peau.
- En cas de contact avec les yeux : Rougeur, larmolement, gonflement des tissus, brûlures graves.
- En cas d'ingestion : Nausées, douleurs abdominales, vomissements sanglants, diarrhée, suffocation, toux, essoufflement important, brûlures graves de la bouche et de la gorge, ainsi qu'un risque de perforation de l'œsophage et de l'estomac. Risque de troubles respiratoires.

Consignes de premiers secours :

**EN CAS D'INHALATION :** Sortez à l'air libre et restez au repos dans une position vous permettant de respirer confortablement. En cas de symptômes : Appelez le 112/une ambulance pour une assistance médicale. Si vous ne souffrez d'aucun symptôme : Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :** Laver immédiatement et abondamment la peau à l'eau. Ôtez ensuite tous les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser. Continuez à laver la peau sous l'eau pendant 15 minutes. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Rincez immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact le cas échéant et si elles peuvent l'être facilement. Continuez à rincer pendant au moins 15 minutes. Appelez le 112/une ambulance pour une assistance médicale.

**EN CAS D'INGESTION :** Rincez-vous immédiatement la bouche. Présentez quelque chose à boire à la personne exposée si elle est capable d'avaler. Ne provoquez PAS de vomissements. Appelez le 112/une ambulance pour une assistance médicale.

Mesures d'urgence pour protéger l'environnement en cas d'accident :

- Précautions pour l'environnement :

Le produit ne doit pas être rejeté dans l'environnement. S'il devait contaminer les rivières, les lacs ou les égouts, veuillez en informer les autorités compétentes.

- Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Diluer avec une grande quantité d'eau. Compartimentez. Ne mélangez pas les flux de déchets pendant la collecte. Épongez avec un matériau absorbant inerte. Conservez le produit dans des récipients correctement étiquetés. Conservez le produit dans des récipients appropriés et fermés pouvant être éliminés. Ne remettez jamais les déversements dans les récipients d'origine pour les réutiliser.

### 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Ne laissez pas le produit non dilué pénétrer dans les égouts. Ne déversez pas le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes...) ni dans les égouts. Ne mettez que les récipients/emballages vides au recyclage. L'élimination des emballages doit toujours être conforme à la législation en matière d'élimination des déchets et aux exigences requises des autorités locales.

### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

**Stockage :** Le peroxyde d'hydrogène devrait être stocké dans des réservoirs de stockage en vrac ou dans son conteneur d'origine en position verticale et à l'écart de produits incompatibles. Utilisez uniquement des matériaux de construction homologués pour l'équipement ou des matériaux d'emballage homologués. Stockez le produit dans un endroit frais et ventilé, protégez-le contre les dommages et la lumière directe du soleil. Ne le stockez pas à des températures supérieures à 40°C. Tenez-le à l'écart des matériaux combustibles et des sources de chaleur et d'ignition.

**Durée de conservation :** 12 mois en packs de HDPE à température ambiante.

## 6. Autres informations

Veuillez prendre connaissance de la valeur de référence européenne de 1,25 mg/m<sup>3</sup> pour la substance active de peroxyde d'hydrogène (n° CAS : 7722-84-1) qui a été utilisée lors de l'évaluation des risques de ce produit.

## 7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

### 7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

<b>Nom commercial</b>	ARVO XY 50	Marché: BE
	INDAL PEROX 50	Marché: BE
	FABRINOX 50.2	Marché: BE
<b>Numéro de l'autorisation</b> <small>(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)</small>	BE-0030303-0004 1-4	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	49,9